



Café Philo
Narbonne

PHIL' INFO

Le bulletin d'information du Café Philo de Narbonne

LUNDI 2 JUIN, 18 heures - CAFE DE LA POSTE

Ce lundi 2 juin, à 18h, au Café de la Poste, Bd Gambetta, aura lieu la séance du dernier café philo de Narbonne avant les vacances d'été.



En hommage à Marc Sautet, le fondateur du premier café philo français en 1992 au Café des Phares, Place de la Bastille à Paris (qui continue toutes les semaines depuis !), ce café se déroulera selon la méthode qu'il avait développée : la question n'est pas choisie à l'avance, mais déterminée sur le moment par les participants. Ceux qui veulent voir traitée une question philosophique qui les préoccupe la propose au groupe, et on choisit l'un des thèmes suggérés...

Le café philo reprendra, pour la treizième année, ses réflexions le 15 septembre.

10ème FESTIVAL PHILO-des-CHAMPS

19-20-21 JUILLET 2008
REVEL (31)

Corps-Esprit :
Une longue histoire de malentendus

Approches philosophiques, didactiques, pratiques et artistiques

Théâtre-de-rue, Woodstock-Philo, Dîner-anniversaire, Danse/théâtre-philo, Discussion-philo, Philosophie péripatéticienne, Clown-analyse-philo, Consultations de philosophie, Ateliers-philo

Programme et renseignements sur :
<http://cafephilo.unblog.fr/philo-des-champs>

Association AGORA 31 tél. : 05 61 63 08 94

AGENDA



UNIVERSITE
POPULAIRE
de NARBONNE

Atelier de philosophie pour adultes
Samedi 7 juin, 9h45

Conférence

" Société du mépris et luttes pour la reconnaissance "

Mercredi 11 juin, 18h30
Par Michel Tozzi

Café Philo Agathois

Mardi 10 juin, 18h30,
" Egalité "

<http://www.cafe-philo.eu>

Café philo de Revel

Café « Les Arcades »

Samedi 14 juin, 17h

" Les concepts, ont-ils un corps ? "



Café Philo Sophia

Samedi 14 juin, 18h
" Y'a-t-il autre chose que le présent ? "



Café philo de Narbonne

Lundi 15 septembre, 18h
Sujet à déterminer ...

Retrouvez
l'agenda complet et détaillé sur

<http://cafephilo.unblog.fr>

QU'EST-CE QUE LA DIGNITE HUMAINE ?

Café philo de Narbonne, séance du lundi 19 mai 2008

Animation : Michel TOZZI – Présidence de séance : Anne-Marie DE BACKER

Synthèses orale : Henri JANY – Synthèse écrite : Romain JALABERT

La dignité, c'est ce qui confère à tout homme une valeur. Une valeur non marchande, parce que la dignité humaine ne s'achète ni ne se vend : elle n'a pas de prix. D'où l'exigence morale de ne pas attenter à l'intégrité physique, intellectuelle, culturelle d'une personne, de respecter son identité ; l'exigence de la reconnaissance d'un sujet comme à la fois unique dans son originalité, sa singularité, et porteur de l'universelle condition humaine. Certains ajoutent aussi : la reconnaissance de la richesse de ses appartenances collectives (ex : femme, noir, homosexuel, occitan etc.). Peut-on déchoir de sa dignité ? Peut-on rester digne en tant qu'homme en étant indigne dans ses actes ? Qu'en pensons-nous ?

S'interroger quant à la dignité humaine, c'est questionner aussi l'indignité, ou la non-dignité de l'homme ; l'indignation encore. Questionner l'Homme avant tout. Mais ne crée-t-on pas ou ne cultive-t-on pas l'indignité à seulement qualifier une personne comme telle : indigne ?, ou comment répondre dignement à l'indignité ? Il serait proprement indigne de ne pas reconnaître et respecter la dignité d'autres êtres humains, et cela ne ferait qu'abaisser notre dignité propre. Tout homme devrait être respecté en tant qu'homme *a priori*, disposerait d'un fond auquel on doit le respect en ce qu'il porte en lui tous les possibles de l'humain. Mais qu'en serait-il d'individus comme Fourniret ou Hitler qui, du point de vue du seul cadre des droits de l'Homme, apparaissent dépourvus de toute humanité ? Car tout homme ne peut être respecté que dans la limite de son humanité, selon quelques participants, et l'on devient indigne dès lors que l'on transgresse les règles morales. D'autres distinguent le respect pour la personne des actes que celle-ci a pu commettre, car « il y a toujours une étincelle humaine qui rend quelqu'un quelque part respectable ». Et pour ne pas s'abaisser au niveau des actes commis, il ne faut jamais perdre de vue cette part toujours respectable ; de sorte que les responsables d'actes ignobles, voire indignes, méritent le jugement (plutôt que vengeance) qui leur rend leur dignité. Une dignité humaine respectable au-delà même de la mort (confer les profanations) qui ne rend pas moins homme. La dignité serait comme l'ultime et la plus belle des nombreuses peaux, des multiples facettes de l'Homme, renvoyant quelque peu au registre de l'esthétique ce qui d'ordinaire demeure de l'ordre de l'éthique. Mais comment concilier une conception de la dignité comme ce qui est universel en l'Homme en ayant en même temps à l'esprit un certain relativisme ? La dignité doit-elle être respectée de manière absolument inconditionnelle, ou à certaines conditions ? « Réjouissons-nous d'être des êtres humains, et cela suffira déjà », lance un participant, car être homme c'est l'être pour toujours. On n'y peut rien faire et rien ne peut nous ôter cette humanité même. La seule chose à craindre en tant qu'être humain est cette part d'Hitler ou de Fourniret qui sommeille en chacun de nous ; et l'horreur que nous ressentons n'est rien d'autre que le réveil de nos instincts propres par ces mêmes hommes, ne serait-ce que potentiellement. Une distinction fondamentale s'impose entre la dignité comme caractéristique essentielle, comme attribut ontologique de tout homme, et la dignité comme apprentissage, que l'on vise pour devenir Homme. Une distinction est à faire entre ce qui nous est donné et ce qui s'apprend. Une distinction conceptuelle nécessaire entre l'innée et l'acquis. L'être humain doit (*a priori*) être respecté en tant qu'Homme portant en lui sa dignité, mais demeure toujours perfectible ; et les individus qui se sont montrés les plus inhumains conserveraient toujours cette possibilité de tendre vers une plus grande humanité. Plutôt que perdre leur dignité, certains hommes nous indignent en ce qu'ils se détachent de l'Homme, en ce qu'ils mettent en péril ce qui fait proprement l'Humain. Les criminels les plus abominables nous indignent en ce qu'ils se laissent aller à leurs propres pulsions, en ce qu'ils font ce que nous ne nous autoriserions pas nous-mêmes. Notre indignation vient sans doute du fait qu'ils ne savent résister, devenant alors animaux. Mais notre dignité, ne la gagnons-nous pas en résistant précisément à notre attirance vers la barbarie ? Plusieurs participants se demandent ce qu'il advient de la question de la dignité pour les « sans-papiers », les « sans domicile fixe » ou plus généralement les gens différents, sans cesse traités comme des hommes indignes et qui devraient plutôt refléter notre indignité du simple fait de ne pas les reconnaître et les respecter. Que devient encore la dignité dans le cas d'une extrême dégradation physique ou psychologique, au point que des individus demandent le droit de « mourir dans la dignité » ? Il ressort alors quelque chose de l'ordre de la volonté et de la capacité d'exprimer un choix, preuve que jusqu'au dernier moment l'on peut garder le contrôle. « Puisque ces mystères nous dépassent, feignons d'en être les instigateurs », disait Jean Cocteau. Le droit de disposer de sa vie comme de sa mort figurerait le libre arbitre de chacun d'entre nous, nous permettant de dépasser l'animal en nous, de nous placer à un niveau supérieur (celui de l'esprit) en gardant cette maîtrise qui assure la dignité à celui qui demande à mourir dans la dignité comme à celui qui se suicide (confer les Stoïciens). Que reste-t-il alors de la dignité pour ces gens dont nous disons qu'ils sombrent dans l'inconscience ?

Retenons pour conclure cette grande et constante contradiction entre une conception de la dignité comme attribut ontologique et inaliénable de l'être humain, et un certain relativisme quant au degré d'humanité (ou d'humanitude) de chacun. Une position métaphysique est à tenir pour certains : la thèse de la dignité doit être maintenue en dépit de tout. Une minorité avance cette idée que la dignité se passe des autres et se construit intérieurement. Mais s'il est difficile de mourir, d'arriver à mourir, la dignité ne correspondrait-elle pas à une forme de sagesse consistant précisément à accepter la décrépitude, la déchéance. Nous serions alors dignes en nous dirigeant vers le néant et en « consentant joyeusement au réel », selon la célèbre formule de Clément Rosset. Une réticence quant à la dignité se fait néanmoins jour derrière cette idée que « des gens indignes peuvent être décorés de la légion d'honneur ».